

La G@zette finistérienne de l'UNC

Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°53 - Avril 2021

Le Mot du Président, Marc Thyssen

Chers Amis,

Et 1 et 2 et 3 !!!

Dans mon édito du mois de janvier 2021, j'avais prévu notre Assemblée Générale Statutaire pour le mois d'avril... Impossible à tenir... Date repoussée une nouvelle fois !!!

Jusqu'à ce jour du Vendredi 02 avril 2021 nous sommes restés au « Poste de Veille », et avons assuré nos permanences en présentiel au siège départemental, ainsi que nos réunions en respectant les mesures sanitaires en vigueur :

Mercredi 03 mars 2021 : Réunion de la « Commission Statut » pour rédaction du nouveau « Règlement Intérieur » qui sera présenté lors du prochain C.A et prochaine A.G.S.

Mercredi 10 mars 2021 : Matin : Réunion du Bureau UNC 29 - Après-midi : Réunion de la commission « Décorations internes »

Mercredi 31 mars 2021 : Réunion des membres du conseil départemental de l'ONACVG à Quimper (Commission Solidarité).

Jedi 01 avril 2021 : Réunion Mairie Brest (préparation des prochaines cérémonies commémoratives)

Suite aux décisions gouvernementales annoncées le 31 mars 2021, notre permanence sera fermée à compter du vendredi 02 avril 12h00. Les mêmes dispositions seront prises que lors des précédentes fermetures du siège.

Chantal notre secrétaire administrative est placée en « Télétravail » et assure une permanence téléphonique, ainsi que la correspondance. Le courrier est relevé au siège 1 fois par semaine.

Le Bureau veille, et reste à votre écoute, fidèle à notre devise « UNIS COMME AU FRONT »

- Président : Marc Thyssen : 06.70.08.20.30 - president.unc29@orange.fr

- Secrétaire départemental : François Sévin : 06.67.90.78.57 - secretairegl@unc29.fr

- Vice-président départemental, chargé de l'Action Sociale : Charles Bizien : 06.08.26.15.92
unc29.actionsociale@orange.fr

- Secrétariat Administratif : Chantal Bellenger-Ansart : 02.98.05.60.21 - unc29@wanadoo.fr

Positons, et dans l'attente de cette sortie de crise, Chers Amis, Prenez soin de Vous !

À très bientôt, Bien cordialement !



L'UNC du Finistère adresse toutes ses sincères condoléances aux familles, aux amis et compagnons d'armes de

- **Maître Principal Éric Genestine**, mort en service le 25 février 2021. Il était affecté à bord de la frégate de défense aérienne Chevalier Paul, dans le cadre de l'opération Clémenceau 21. Il avait 54 ans.



- le **Soldat de 1^{ère} classe Lucas Rochefeuille**, décédé en service le 27 février 2021 lors d'une séance au centre d'instruction et d'aguerrissement nautique du Détachement de la Légion Étrangère de Mayotte. Il avait 22 ans

- du **caporal Bryan Rimbaut**, sapeur-pompier volontaire au Centre d'incendie et de secours de Feuquières-en-Vimeu, dans la Somme, décédé le 17 mars 2021 au cours d'une intervention dans une habitation. Il était âgé de 23 ans.



Tous nos souhaits de rétablissement au **caporal Quentin Deguerville**, blessé au cours de cette même intervention.



- du **matelot Jeff Rotaru**, de la Compagnie de fusiliers marins Le Goffic, décédé en service au cours d'une patrouille de surveillance en rade de Cherbourg, dans la nuit du 27 mars 2021. Il était âgé de 22 ans.

- **Marion Aubert**, militaire au sein de la Base aérienne 118 de Mont-de-Marsan, décédée le 23 février 2021, mortellement fauchée par une voiture conduite par un autre militaire dans l'enceinte de la BA118 alors qu'elle faisait son jogging. Elle avait 24 ans.



Nous adressons également toute notre sympathie et notre soutien indéfectible :

- ◇ **aux nombreux policiers** victimes de tentatives d'homicides, au cours de leurs missions
- ◇ **aux militaires français engagés** dans les différentes opérations extérieures et intérieures,
- ◇ **aux policiers, gendarmes, pompiers, professionnels de santé** et tous les membres des différents ministères, victimes d'agressions de toutes sortes au cours de leurs missions.

UNC de Clohars-Carnoët

Cérémonie de remise des insignes de chevalier d'honneur à Bernard PINEL

Le samedi 6 mars 2021, l'UNC de Clohars-Carnoët a vu un de ses membres honoré par la remise des insignes de Chevalier de la Légion d'honneur.

Cette cérémonie, au cérémonial particulier du fait de la pandémie, s'est déroulée en comité restreint en présence du Président de la section de la Légion honneur de Quimperlé, le GB Serge Levrel, du Président de l'UNC locale, Jean Delfosse, de Patrick Vintrigner, représentant l'UNC Finistère et de 2 porte-drapeaux.

Patrick Vintrigner a débuté la cérémonie en retraçant le parcours de combattant du récipiendaire au titre de AFN.

Appelé sous les drapeaux le 1^{er} janvier 1957, il est affecté au 7^{ème} RI stationné en Allemagne, spécialité Infanterie.

Désigné pour servir en Afrique du Nord, il débarque à Alger, en mars 1958, et rejoint le 9^e RIMa.

Le 5 décembre 1958, avec son équipe, il monte à l'assaut d'un adversaire solidement retranché permettant la mise hors de combat de celui-ci et la récupération de 2 armes. Ce fait d'arme est récompensé par l'attribution de la Croix de la valeur militaire et une citation à l'ordre de la Brigade.

Le 6 Janvier 1959, alors qu'ils sont attaqués, il arrive, avec son groupe, à se désengager et réussi à évacuer la totalité des blessés. Ce second fait d'arme, lui vaut attribution de la Croix de la valeur militaire avec citation à ordre de la Division.

De retour en Métropole en 1959, et après divers emplois, il prend sa retraite en 1996 et assure alors différentes fonctions dans des associations.

En 2017, Il se voit décoré de la Médaille militaire.

La remise des insignes a été effectuée par le Lieutenant de Vaisseau Sébastien B. de la Marine Lorient.

À l'issue de cette cérémonie, qui s'est déroulée sous le soleil mais par une fraîche température, nous nous sommes retrouvés comme il se doit devant une coupe de champagne, afin d'arroser cette remise de Légion d'honneur, tout en respectant bien sûr les gestes barrières.



UNC de Roscoff

Hommage à Claude Jacob

Ancien combattant AFN, notre ami Claude nous a quittés le 24 novembre dernier à l'âge de 88 ans.

Agriculteur, serriste et particulièrement engagé dans la vie municipale comme conseiller d'abord puis adjoint lors du 1^{er} mandat de Jo Seïté, maire en 1995. Formidable musicien, il a joué du clairon pendant près de 70 ans. Il fut chef incontesté de la Clique Sainte-Barbe et des Cuivres du Haut-Léon, aidé en cela par son ami François.

Responsable également de la vie associative, il s'est occupé du Patro Sainte-Barbe et tout spécialement du tennis de table dont il devient le Président.

Les musiciens de la Clique Sainte-Barbe entourant le porte-drapeau et le président de l'UNC de Roscoff.

Une vie bien remplie. Ses amis anciens combattants lui ont rendu un dernier hommage, tandis que quelques musiciens, présents malgré la pandémie, lui jouèrent un dernier morceau sous les applaudissements du public.

Kénavo Claude...



UNC de La Fores-Landerneau

Nouveau lieu de mémoire en hommage aux résistants Morts pour la France

Le jeudi 4 février 2021 à 11h30 une cérémonie commémorative en l'honneur des trois Francs Tireurs Partisans, Frantz Marcel Boucher, Guy Edgar Raoul, André Hippolyte Garrec, tombés sous les balles de l'ennemi le 4 février 1944 au niveau du pont du Fessiou en La Forest Landerneau.

Jean-Paul Page, de l'association du Souvenir Français, a mis en place trois ifs plantés en mémoire des trois martyrs ainsi qu'une plaque commémorative, équipée d'un QR Code, apposée en contrebas du pont du Fessiou.

En raison des contraintes liées à la situation sanitaire la commémoration s'est déroulée, sous la présidence de David Roulleaux, Maire de La Forest Landerneau, et en présence de Sylvain Le Berre, Directeur départemental de l'ONAC, de François Fourré, Délégué départemental du Souvenir Français, Jean-Pierre Louis, Trésorier de l'UNC Landerneau, Jean-Pierre Gouriou, Président de l'UNC St.-Thonan. Claude Bail, Président de l'UNC locale, représentant Marc Thyssen, Président Départemental de l'UNC a accueilli les membres présents à cette cérémonie :

"Je suis heureux de vous accueillir au pont du Fessiou, à La Forest-Landerneau, dans ce nouveau lieu de mémoire, en souvenir des trois résistants qui furent pris à partie par une patrouille allemande le 4 février 1944, à quelques mètres d'ici, et périrent sous le feu ennemi.

Je remercie Jean-Paul Page de l'association du Souvenir Français qui avec l'aide, notamment de l'association patrimoine de Guipavas et de l'association mémoire et résistance de Brest, ont réalisé et mis en place ce point de mémoire.

Représentant Marc Thyssen, Président de l'UNC du Finistère, je tiens à remercier l'Office National des Anciens Combattants, le Souvenir Français, l'association du patrimoine de Guipavas, l'association mémoire et résistance de Brest, et notre ami Jean-Paul Page pour la réussite de ce point de mémoire qui ouvre désormais la possibilité d'honorer, en toute sécurité, la mémoire de ces trois résistants morts pour la France.

Je puis vous assurer que l'Union Nationale des Combattants, très attachée au respect du Devoir de Mémoire aux personnes mortes pour la France, sera toujours soucieuse d'y contribuer."

Compte tenu des contraintes liées à la situation sanitaire cette cérémonie s'est voulue discrète. Une vingtaine de personnes étaient présentes à la cérémonie, dont deux sœurs (Arlette Lamy et Marie-Christine Apriou) membres de la famille de Marcel Boucher, très émues par ce souvenir.

Nous espérons que le 4 février 2022 nous pourrons faire une cérémonie ouverte à l'ensemble de la population afin d'effectuer un devoir de mémoire plus solennel.



Nos amis disparus

UNC de Bodilis : Alain Mingam, 87 ans, AFN, décédé le 18.02.2021 - **UNC de Bourg-Blanc Coat-Méal** : Jean-Claude Jézéquel et François Merceur, décédés le 15.03.2021 - **UNC de Cléder** : Maurice Bellec, 87 ans, AFN, décédé le 23.02.2021 - **UNC de Concarneau** : Louis Péron, AFN, décédé en mars 2021 - **UNC du Grand Brest** : Marcel Le Bec, 92 ans, Indochine, décédé le 12.03.2021 ; Robert Lansonneur, 88 ans, AFN, décédé le 17.03.2021 - **UNC de l'île de Batz** : Michel Fosset, 80 ans, AFN, décédé le 25.02.2021 - **UNC de Landéda** : Pierre Le Guen, AFN, décédé le 02.03.2021 - **UNC de Lannilis – Tréglonou** : Louis Galliou, 86 ans, AFN, décédé le 22.02.2021 ; Pierre Ménez, 82 ans, AFN, décédé le 18.03.2021 - **UNC du Drennec - Kersaint-Plabennec** : René Jestin, 83 ans, AFN décédé le 30.03.2021 - **UNC de Plouarzel – Ploumoguier** : Ernest Arzur, 90 ans, TOE, décédé le 10.03.2021 - **UNC de Ploudalmézeau - Portsall** : Louis L'Hostis, 81 ans, AFN - **UNC de Plounevez-Lochrist** : Marcel Ropars, 82 ans, AFN - **UNC de Plouvorn** : Charles-Henri de Reals, 89 ans, TOE, décédé le 01.03.2021 - **UNC de Porspoder** : Joseph Fourn, 92 ans, AFN, décédé le 31.03.2021 - **UNC de Quimperlé** : Marie-Joseph Lainé, 94 ans, veuve, décédée le 10.03.2021 - **UNC de Saint-Renan** : François Le Bris, 94 ans, AFN, décédé le 20.03.2021

Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

Quelques infos pratiques



Infos Covid

Verbalisation pour non port du masque

Seules la gendarmerie, la police nationale ou municipale ou un garde champêtre peuvent verbaliser pour non-port du masque. Il en est de même pour le personnel de la SNCF ou des sociétés de transports. Ces derniers pourront également vous interdire l'accès aux trains, aux gares, voire vous débarquer.



Anarque vaccins

De nombreuses personnes seraient contactées par mail pour les inviter à se faire vacciner ou à prendre rendez-vous en suivant un lien (gfloris@nauf.fr). Attention, il s'agit d'une arnaque ! Il est recommandé, qu'il s'agisse d'un appel, d'un mail, d'un sms ou d'une personne se présentant en porte-à-porte proposant un accès anticipé au vaccin de refuser l'offre, de ne rien payer, et de ne surtout pas fournir d'informations personnelles.

Numéros surtaxés : comment les reconnaître



Lorsqu'il faut appeler un numéro surtaxé, laisser un message ou envoyer un SMS, la prestation est souvent facturée en plus sur l'abonnement téléphonique.

Des indications sont simples pour repérer ces numéros et être alerté lorsqu'il y a sollicitation non désirée. Voici ces numéros qui sont susceptibles d'être surtaxés :

- les numéros à 10 chiffres commençant par 08
- les numéros à 4 chiffres commençant par 3 ou 10
- les numéros à 6 chiffres commençant par 118

Dans tous les cas, il faut donc être très vigilants quand il s'agit de ces numéros et s'assurer du bien fondé de la sollicitation.

Piratage de l'adresse mail

Le site www.cybernews.com a mis en place un outil pour permettre aux internautes de vérifier s'ils ont été victimes de fuite.



Il suffit de taper l'adresse mail dans la rubrique "Vérificateur de données" (en bas de page *Personal data leak checker*) et le site vous indiquera la marche à suivre si jamais vos informations ont été divulguées.

Marine Nationale



La Marine Nationale propose aux jeunes citoyens des stages répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer afin de leur permettre une prise de contact avec le milieu militaire et la marine. Le département du Finistère dispose de trois centres d'accueil à Brest, Morlaix et Quimper.

Expérience solidaire et unique, la préparation militaire a pour objectif de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et aux enjeux de la défense, et tout particulièrement aux missions de la Marine Nationale par l'intermédiaire d'une formation militaire élémentaire.

Elle permet également de consolider la connaissance de la marine par la nation, en faisant de chaque centre de PMM un foyer de rayonnement, par le lien avec les familles et les proches, et la participation à des manifestations publiques, à des événements ou des cérémonies militaires.

Renseignements : 02.98.22.15.31 - www.etremarin.fr

Une petite historiette

Une triste soirée d'avril 1944

"J'ai pleuré, mais je n'ai rien dit"

Jean Thomas, dit le Grand Jean, entré à l'UNC Plabennec en 1986 comme porte-drapeau puis est devenu vice-président AFN. Disparu en avril 2015 à 81 ans aura été surtout le Roi des bénévoles tant pour l'UNC que pour toutes les associations de la commune qu'il aidait pour la mise en place de leurs manifestations. Et n'oublions pas son implication géniale dans la maçonnerie des monuments du souvenir.

Déjà, pendant la guerre de 39-45, à son niveau, il se jouait déjà du confinement.

En avril 1944, le jeune Jean Thomas, 10 ans, a vécu une aventure peu banale dont il se souvient comme si c'était hier.

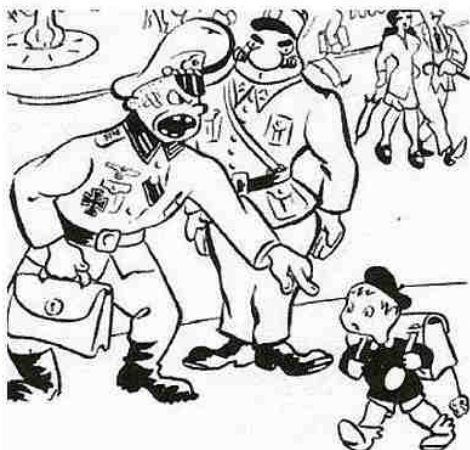
Après avoir fait ses devoirs à l'école des garçons, le collège Saint-Joseph d'aujourd'hui, il s'attarde sur le champ de foire pour taper un peu dans le ballon de football. Il faut ajouter qu'il est le capitaine de son équipe de foot.

Au retour vers le logis familial de Créac'h-cuden, au niveau du pont de Stang-ar-marc'h, il rencontre dans la nuit, une patrouille de soldats allemands. Manu militari, le « délinquant » est ramené à la Kommandantur qui siégeait à l'école des garçons. Là, devant le commandant de la garnison et un interprète, le jeune Jean va rester jusqu'à 23 h 30 à subir les questions. « Je pleurais, je pleurais, mais je n'ai rien divulgué, et pourtant je savais des choses » se souvient Jean Thomas. Maintenant il peut révéler qu'effectivement il savait où se cachaient des postes de radio qui écoutaient radio Londres : à Lok-Mazé et à Pentreff.

En milieu de soirée, le père Auguste Thomas commençant à se faire du souci et, malgré le couvre-feu en vigueur, est venu à l'école. Il y a trouvé Mr Bernard surnommé « Bidon », qui lui a révélé la situation.

Le lendemain, après sa libération, le jeune Jean est bien entendu convoqué dans le bureau du directeur de l'école, Mr Luguern, pour y recevoir un bon sermon. L'histoire ne s'arrête pas là car notre jeune héros qui « savait des choses », a été approché par les résistants qui se sont assuré que le prisonnier d'une soirée n'avait rien révélé.

Ajoutons que Jean a continué dans la « résistance » en semant dans la cour de l'école des clous qu'il récupérait à la forge de Pentreff. Les pneus des quelques cinq à six véhicules allemands de la garnison ont ainsi eu à souffrir des « représailles » du capturé de Stang-ar marc'h.



Fouillez-moi cet individu c'est sûrement un terroriste !
« Mais, her capitaine je ne peux pas c'est Jean ».



Mesures renforcées : quels sont les commerces ouverts en journée ?

En raison de la progression de l'épidémie, des mesures renforcées ont été mises en place dans les territoires les plus impactés depuis le samedi 20 mars 2021. Elles seront étendues à tout le territoire à compter de samedi 3 avril 2021 au soir. Entre 6h et 19h, seuls les commerces de première nécessité peuvent ouvrir. Quelques autres commerces sont également autorisés à ouvrir : salons de coiffure, cordonniers, libraires, disquaires, fleuristes... Quels sont les commerces qui restent ouverts ?

Les commerces suivants peuvent ouvrir entre 6h et 19h :

- commerces alimentaires (supermarchés, boulangeries, boucheries, fruitiers, poissonneries, cavistes, magasins de surgelés...);
- chocolateries et confiseries ;
- supérettes, supermarchés, magasins multi-commerces, hypermarchés ;
- garages automobiles et centres de contrôle technique de véhicules automobiles et engins agricoles ;
- commerces d'équipements automobiles ;
- commerces de véhicules automobiles et de machines agricoles sur rendez-vous ;
- commerces et réparations de motocycles et cycles ;
- fournitures nécessaires aux exploitations agricoles ;
- libraires, disquaires et magasins de vidéos ;
- services de réparation et entretien d'instruments de musique ;
- magasins de plantes et de fleurs ;
- cordonniers ;
- salons de coiffure ;
- banques et cabinets d'assurance ;
- stations-service et leurs boutiques associées pour la vente de produits alimentaires à emporter (hors produits alcoolisés) et équipements sanitaires ouverts aux usagers de la route ;
- magasins de matériel ou de réparation informatique (ordinateurs, logiciels), de téléphonie et d'autres équipements de télécommunication ;
- commerces de matériaux et d'équipements de construction, quincaillerie, peintures, bois, métaux et verres ;
- commerces de textiles (merceries, magasins de fils à tricoter, de tissus...) ;
- pressings, blanchisseries-teintureries de détail et de gros ;
- papeteries et magasins de journaux ;
- pharmacies et magasins d'articles médicaux et orthopédiques ;
- opticiens ;
- animaleries, commerces de graines et d'engrais ;
- buralistes (vente de tabac), magasins de cigarettes électroniques, matériels de vapotage ;
- location et location-bail de :
 - véhicules automobiles ;
 - autres machines, équipements et biens ;
 - machines et équipements agricoles ;
 - machines et équipements pour la construction ;
- commerces de gros ;
- garde-meubles ;
- visites de biens immobiliers (l'achat, la vente ou la location d'une résidence principale).

À noter : Dans les marchés couverts, seuls les commerces alimentaires ou proposant la vente de plantes, fleurs, graines, engrais, semences et plants d'espèces fruitières ou légumières sont autorisés.

À savoir : Les magasins multi-commerces, les supermarchés, les hypermarchés et les autres magasins de vente d'une surface de plus de 400 m², autorisés à ouvrir, ne peuvent accueillir du public entre 6h et 19h que pour les activités mentionnées ci-dessus et pour la vente de produits de toilette, d'hygiène, d'entretien et de produits de puériculture. Ces commerces sont autorisés à maintenir une activité de vente à emporter (« *click and collect* ») et de livraison à domicile pendant ces horaires.

Les grandes surfaces et les centres commerciaux de plus de 10 000 m² sont fermés.

Le saviez-vous ?

"Le képi du premier fantassin tué en 1914"

Le képi du premier fantassin français tué en 1914 rejoint les collections du futur mémorial de Haute-Alsace

Le Caporal Jules-André Peugeot fut donc le première victime française d'un conflit qui fit 10 millions de morts au sein des armées belligérantes. Il a perdu la vie le 2 août 1914 sous les balles ennemies, la veille de la déclaration de la guerre, à proximité de Joncherey, près de Belfort. Il avait 21 ans.

Son képi est exposé au nouveau Mémorial de Haute-Alsace à Dannemarie (Haut-Rhin) où il désormais sa place.



<https://memorial-haute-alsace.fr>

**Nous vous souhaitons d'excellentes
fêtes de Pâques !**

**N'oubliez pas :
Protégez vous, Protégez les autres !**



<https://www.facebook.com/unc.finistere.9>



<https://twitter.com/unc29>



[unc.29](https://www.instagram.com/unc.29)



Fédération de l'UNC du Finistère

8 rue du Rempart - 29200 Brest

☎ 02.98.05.60.21 – ✉ unc29@unc29.fr

<http://www.unc29.fr>

Horaires du Siège au public

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30

Mercredi de 9h à 14h

Vendredi de 9h à 12h00